

Demande de validation des acquis personnels, des études, des expériences professionnelles pour une inscription en Licence

Remplir l'imprimé en 1 exemplaire et le retourner accompagné de toutes les pièces justificatives mentionnées en page 2
dès que possible et au plus tard **le 28 juin 2024**

UFR DES SCIENCES DU LANGAGE, DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
Scolarité Lettres, Arts et Sciences du langage
30, 32 RUE MÉGEVAND - 25030 BESANCON CEDEX

Demande de validation

- des acquis personnels
 des études
 des expériences professionnelles

en vue d'une inscription en licence :

- 1^o année
 2^o année
 3^o année

Filière envisagée dans notre UFR en 2024-2025 :

NOM USUEL Prénom

NOM Patronymique..... Nationalité

Né(e) le :à :

Adresse :

N° tél : Situation professionnelle :

Adresse mél :

Avez-vous exercé une activité professionnelle ou interrompu vos études pendant 1 ans ou plus : oui non
Si oui, prendre contact avec le service de la Formation continue de l'Université : sefocal@univ-fcomte.fr
Tél. : 03 81 66 61 21

Baccalauréat ou titre donnant accès à l'enseignement supérieur (préciser le lieu et l'année d'obtention).....

Cursus universitaire antérieur :

Années univ.	Etablissements d'inscrip.	Diplômes préparés	Résultats (succès ou échec)
.....
.....
.....
.....
.....

Voir en page 2, les pièces à joindre à la demande

Date :

Signature de l'étudiant :

Décision, après avis de la commission :

- Demande acceptée
 Demande acceptée sous réserve d'obtention du diplôme en cours
 Demande refusée pour la raison suivante :

Besançon, le

Le directeur de l'UFR

Pascal DUCOURNAU

Pièces à joindre à la présente demande de validation :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae,
3. Copie des diplômes, titres ou certificats dont l'étudiant est titulaire,
4. Liste des matières étudiées et notes obtenues dans chaque matière, pour chaque année de préparation de leurs diplômes (copie des relevés établis par les établissements où les études ont été accomplies). Livret d'organisation des enseignements de l'université d'origine (pour les étudiants ayant commencé la licence dans une autre université française),
5. Copie des attestations de stage et/ou d'emploi précisant le poste occupé, la fonction exercée, le niveau de responsabilité, la durée...
6. Pour les candidats étrangers, un extrait d'acte de naissance ou une fiche individuelle d'état civil,
7. Tous les documents en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté ou un agent diplomatique ou consulaire, en résidence dans le pays d'origine du candidat,
8. Pour les étudiants étrangers non francophones, une certification en langue (TCF de préférence) précisant le niveau de français.

Pour information, niveau de français requis :

- Arts du spectacle : L1 et L2 : B2 ; L3 : B2-C1
- Lettres classiques et modernes : L1, L2 et L3 : C1
- Sciences du langage : L1, L2 et L3 : C1
- Information-communication : L1, L2 et L3 : C1
- L3 FLE : C1 exigé dans les quatre compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite et production orale)

ATTENTION :

En cas de réponse favorable à leur demande, les étudiants d'une autre université française doivent solliciter le **transfert de leur dossier universitaire** (auprès de leur université d'origine).

En cas d'interruption des études, les étudiants doivent **prendre contact avec le service de la Formation continue SeFoC'AI** afin de déterminer leur statut :

sefocal@univ-fcomte.fr
Tél. : 03 81 66 61 21
Maison des étudiants - MDE
Campus de la Bouloie
36 A, Avenue de l'Observatoire
25000 BESANCON

Scolarité Lettres, Arts et Sciences du langage
Responsable : Aline BAVEREL, tél. : 03 81 66 54 04
aline.baverel@univ-fcomte.fr
Scolarité : 03 81 66 51 67 / 53 37

Besançon, le 23 mars 2024

Le directeur de l'UFR SLHS

Nous avons bien reçu votre demande de renseignements et d'inscription en licence pour l'année universitaire 2024/2025.

La licence est un cycle en 3 ans après le Baccalauréat.

Si vous êtes intéressé par nos formations, vous devez en priorité nous retourner la demande de validation des acquis jointe avec toutes les pièces nécessaires afin d'obtenir de la commission d'équivalence de l'UFR une autorisation préalable d'inscription. Vous veillerez en particulier à remplir avec précision la filière que vous envisagez de suivre dans notre UFR en 2024/2025.

Pour plus d'informations consultez le site de l'UFC : www.univ-fcomte.fr

Date limite de réception de la demande en scolarité : 28 juin 2024

Les dossiers d'inscription seront disponibles début juillet 2024. Aussi en cas de réponse favorable à votre demande de validation d'acquis, vous pourrez nous transmettre une enveloppe grand format libellée à vos nom et adresse et affranchie à 3,88 € (accompagnée de l'équivalent en coupons réponses internationaux) si vous souhaitez recevoir le dossier d'inscription à domicile en juillet. A partir de cette date, celui-ci sera également disponible à l'accueil de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société, 32 rue Mégevand.

Si vous avez déjà été inscrit à l'UFC, vous pouvez demander un laissez-passer informatique à la scolarité afin d'effectuer votre inscription en ligne et ainsi éviter de remplir un dossier papier.

Pour les étudiants étrangers non ressortissants des états membres de la communauté européenne, sauf pour les ressortissants de la Confédération Suisse, la demande d'admission directe n'est possible qu'en 3^{ème} année de licence ; en cas de refus d'admission en 3^{ème} année de licence, le candidat n'est pas autorisé à s'inscrire en 1^{ère} année s'il n'a pas suivi la procédure spécifique de Demande d'admission préalable (DAP).

La procédure d'Admission Préalable pouvant être particulière selon le pays, s'adresser :

- à l'Ambassade de France de votre pays de résidence
- à l'Université de Franche-Comté – Présidence – 1 rue Goudimel à Besançon si vous résidez déjà en France

Pour le Directeur de l'UFR SLHS
Par délégation,
La responsable de scolarité
Aline BAVEREL